

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE X

Demande de modulation de l'indemnité forfaitaire des conciliateurs de justice

Je soussigné(e) Monsieur/Madame conciliateur de justice
nommé dans le(s) ressort(s) de/du/des
..... de la cour d'appel de, atteste sur
l'honneur engager des dépenses exceptionnelles pour un montant de €*.

Cette indemnité exceptionnelle vise à l'achat de :

- Pour un montant de €
- Pour un montant de €
- Pour un montant de €
- Pour un montant de €

Fait à, le / /

Signature

* en vertu de l'article premier de l'arrêté du 4 novembre 2020 relatif à l'indemnité forfaitaire destinée à couvrir les menues dépenses des conciliateurs de justice, le montant annuel de l'indemnité forfaitaire prévue au dernier alinéa de l'article 1^{er} du décret du 20 mars 1978 susvisé est fixé à 650 euros. Cette indemnité ne peut dépasser, sur autorisation des chefs de cour et sur présentation de justificatifs, la somme annuelle de 928 euros.

DÉCISION DES CHEFS DE COUR

☐ **DEMANDE ACCEPTÉE A HAUTEUR DE** €.

☐ **DEMANDE REFUSÉE**

LE PREMIER PRÉSIDENT

LE PROCUREUR GÉNÉRAL